

**Ministry of Education**  
Mowat Block  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2  
Telephone (416) 316-9369  
Facsimile (416) 327-6749

**Ministère de l'Éducation**  
Édifice Mowat  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2  
Téléphone (416) 316-9369  
Télécopieur (416) 327-6749



## **NOTE DE SERVICE**

**DESTINATAIRES :** Directrices et directeurs de l'éducation

**EXPÉDITEURS :**

Denys Giguère  
Sous-ministre adjoint  
Division de la réussite, de l'enseignement et de  
l'apprentissage en langue française

Cathy Montreuil  
Sous-ministre adjointe  
Division du rendement des élèves

Richard Franz  
Sous-ministre adjoint par intérim  
Division de la planification des systèmes, de la recherche et  
de l'innovation

Martyn Beckett  
Sous-ministre adjoint  
Division du soutien aux élèves et des services régionaux

**DATE :** Le 30 novembre 2017

**OBJET :** Mise en œuvre des recommandations du Comité d'experts pour le développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée : Financement pour soutenir la réussite de tous les élèves

---

Suite aux récentes annonces du ministère de l'Éducation en ce qui a trait au [plan d'action sur l'équité](#), à la [stratégie renouvelée pour le bien-être](#), à l'[actualisation du curriculum](#) et à l'[élargissement de l'apprentissage par l'expérience](#), cette note de service donne des détails sur les fonds supplémentaires qui seront mis à la disposition des conseils scolaires au cours des quatre prochaines années pour la mise en œuvre des recommandations faites par le Comité d'experts pour le développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée : 33,35 millions de dollars en 2017-2018, 37,85 millions de dollars en 2018-2019, 40,35 millions de dollars en 2019-2020 et 40,35 millions de dollars en 2020-2021. La présente note de service décrit la répartition du financement pour l'année en cours (2017-2018). Les détails quant à la répartition du financement pour les années à venir seront communiqués de la même manière à l'automne de chaque année. Tout au long de cette période, on s'emploiera

principalement à intensifier la mise en œuvre des programmes de planification d'apprentissage, de carrière et de vie dans les écoles, en mettant l'accent sur les aspects suivants :

### **Élargissement de l'apprentissage par l'expérience : M-12e et apprenants et apprenantes adultes**

- Création d'un nouveau poste de coordonnatrice ou coordonnateur de l'apprentissage par l'expérience dans chaque conseil scolaire
- Soutien accru à l'élargissement des expériences d'apprentissage par l'expérience
- Élargissement des programmes de la Majeure Haute Spécialisation
- Soutien des cours en plein air

### **Promotion de multiples cheminements de carrière, habiletés et compétences**

- Prochaine phase de la discussion approfondie sur le programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie pour le personnel scolaire dans le cadre du perfectionnement professionnel continu
- Mise à jour du cours Exploration de carrière
- Soutien des transitions harmonieuses vers des cheminements postsecondaires pour les élèves ayant une déficience intellectuelle
- Élargissement des programmes à double reconnaissance de crédit pour les adultes
- Occasions d'exposer davantage les élèves aux sciences, à l'ingénierie et à la technologie, et au développement de compétences globales

Il est important de mettre à profit les connaissances et les compétences collectives que nous avons acquises lors de réussites antérieures communes. Dans cette optique, pour créer une cohésion et atteindre les objectifs énoncés dans *Atteindre l'excellence – Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario*, les conseils scolaires sont encouragés à coordonner l'utilisation de fonds de diverses enveloppes de financement pour soutenir tous les élèves, afin qu'ils deviennent des membres engagés au sein de leurs communautés et qu'ils soient compétents, compatissants et productifs. Entre autres, il peut s'agir de la Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage, de la Stratégie renouvelée pour l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques, de la Subvention pour la formation continue et les autres programmes et de la Subvention pour l'éducation autochtone.

## **CONTEXTE**

En s'inscrivant dans la continuité des objectifs renouvelés de la province d'atteindre l'excellence, d'assurer l'équité et de favoriser le bien-être tels que présentés dans *Atteindre l'excellence – Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario*, le ministère de l'Éducation a le souci d'aider tous les élèves à développer les connaissances, les habiletés et les habitudes de la pensée qui les amèneront à devenir des citoyens compétents, productifs et engagés. Nous tenons à apporter notre soutien à chaque élève en tant « qu'apprenante ou apprenant dans son ensemble » en intensifiant la mise en œuvre d'un programme complet et continu de planification d'apprentissage, de

carrière et de vie tel que présenté dans le document *Tracer son itinéraire vers la réussite*. Depuis 2013, celui-ci constitue le cadre grâce auquel les élèves acquièrent les connaissances et les compétences dans les quatre domaines d'apprentissage par l'entremise d'une gamme d'expériences en classe, à l'échelle de l'école et dans la communauté. Ce cadre conceptuel est devenu l'assise qui soutient et intensifie le développement de l'apprenante ou apprenant dans son ensemble sur les plans de la réussite, de l'équité et du bien-être, et est appuyé par diverses stratégies du Ministère.

Nous avons à l'heure actuelle plus d'élèves que jamais qui terminent leurs études secondaires— 86,5 % ont obtenu leur diplôme au bout de cinq ans en 2015-2016. Un plus grand nombre d'élèves réussissent, mais il y a toutefois plus de travail à faire. Les possibilités d'emploi dans un environnement mondialement concurrentiel exigeant des compétences élevées axées sur la technologie sont très réduites pour celles et ceux qui ne possèdent pas un diplôme d'études secondaires. En outre, des études suggèrent que sept nouveaux emplois sur 10 nécessiteraient une formation ou des études postsecondaires.

C'est la raison pour laquelle le système d'éducation de l'Ontario doit s'ajuster afin de s'assurer que tous les élèves soient prêts en les appuyant à devenir les architectes de leur propre vie grâce à une planification efficace de l'apprentissage, de la carrière et de la vie. Nous devons aussi jeter des passerelles entre les mondes du développement des compétences, de l'éducation et de l'apprentissage en augmentant les possibilités d'accès et en facilitant les transitions harmonieuses des élèves vers leur première destination postsecondaire. [\*Le rapport du Comité d'experts de la première ministre pour le développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée : Former la main-d'œuvre de demain : Une responsabilité partagée, juin 2016\*](#), contient diverses recommandations pour aider nos élèves à atteindre ces objectifs.

L'Ontario est résolue à réussir la mise en œuvre de ces recommandations. Ces nouveaux investissements encourageront la réalisation de la vision holistique de la réussite de tous les élèves telle que présentée dans *Atteindre l'excellence*. Nous améliorerons et élargirons les programmes et les politiques afin de nous assurer que toutes les apprenantes et tous les apprenants de la maternelle à la douzième année ainsi que les apprenantes et les apprenants adultes bénéficient d'un accès équitable à une vaste gamme de riches expériences d'apprentissage, très tôt et souvent. Celles-ci doivent convenir à leur âge et à leur niveau de développement, être adaptées à leur culture, être pertinentes et motivantes, et favoriser la réussite, l'équité et le bien-être.

Les aspects suivants seront prioritaires en 2017-2018 pour aligner les buts d'*Atteindre l'excellence* et ceux de la Stratégie pour une main-d'œuvre hautement qualifiée grâce à l'intensification de la mise en œuvre d'un programme complet et continu de planification d'apprentissage, de carrière et de vie.

## **ÉLARGISSEMENT DE L'APPRENTISSAGE PAR L'EXPÉRIENCE : M-12<sup>e</sup> ET APPRENANTS ADULTES**

Le plan pluriannuel du Ministère de complètement concrétiser l'engagement d'*Atteindre l'excellence* comprend une intention d'améliorer les liens des parents, tuteurs et tutrices et des communautés avec les écoles afin de contribuer à une expérience scolaire qui reflète une approche intégrée et cohérente de la réussite, de l'équité et du bien-être des

élèves. Les écoles seront appuyées afin de pouvoir offrir des possibilités d'expériences riches et significatives incluant l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté. Cela supposera l'élargissement d'occasions délibérées de création de liens entre les écoles et des partenaires communautaires dans le but de mettre l'apprentissage par l'expérience à la portée des élèves. Au sein des écoles de langue française, il sera primordial de tisser des liens avec des partenaires communautaires qui pourront nous appuyer dans l'offre d'occasions d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté qui reflètent le mandat de l'école de langue française.

L'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté constitue un moyen important grâce auquel des communautés peuvent collaborer pour veiller à ce que les intérêts, les besoins, les forces et les aspirations de tous les élèves soient reconnus et se reflètent dans leur expérience éducative. En particulier, les intérêts des élèves autochtones et les points de vue des communautés autochtones doivent être pris en compte et être reflétés dans les plans et les pratiques des administrations scolaires, des conseils scolaires et des écoles. Le personnel scolaire doit collaborer avec des leaders d'organisations et de communautés autochtones pour s'assurer que les expériences axées sur la communauté sont respectueuses et adaptées à leur culture. Il est prévu que les responsables des conseils scolaires travaillent avec le responsable de l'éducation autochtone et communiquent avec leurs comités consultatifs sur l'éducation autochtone pour développer ces activités. En outre, les conseils scolaires devraient inclure des occasions d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté et les autochtones dans leur Plan d'action du conseil scolaire pour l'éducation autochtone.

Les éléments suivants appuieront la création d'occasions d'apprentissage par l'expérience afin que tous les élèves bénéficient d'occasions d'apprentissage par l'expérience multiples et variées au cours de leurs parcours scolaire.

a) **Améliorations du soutien de l'apprentissage par l'expérience M-12e et apprenants adultes (10,25 millions de dollars)**

Les écoles de l'Ontario financées par les fonds publics, de la maternelle à la douzième année, ont une longue tradition de faire appel aux partenaires communautaires pour enrichir l'expérience d'apprentissage de leurs élèves. Les conseils scolaires, les écoles et le personnel enseignant possèdent la capacité d'identifier et de tirer parti des ressources et de la bonne volonté dans leurs communautés locales afin d'offrir des occasions d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté aux élèves pour qu'ils approfondissent leur compréhension du curriculum tout en acquérant des compétences en matière de planification d'apprentissage, de carrière et de vie. L'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté contribue au bien-être de tous les élèves en offrant des occasions et des expériences d'apprentissage significatives qui leur permettent de s'exprimer dans divers contextes et leur donnent des possibilités de tisser des liens avec des mentors de la communauté. Le financement de cette initiative vise à renforcer et élargir les programmes et opportunités qui peuvent déjà être en place. Les améliorations du soutien de l'apprentissage par l'expérience M-12<sup>e</sup> comprennent :

**i) Coordonnatrices ou coordonnateurs de l'apprentissage par l'expérience (3 millions de dollars)**

Le financement permettra à chaque conseil scolaire d'embaucher une nouvelle coordonnatrice ou un nouveau coordonnateur de l'apprentissage par l'expérience. Le Ministère commencera à appuyer le renforcement des capacités des nouvelles coordonnatrices et des nouveaux coordonnateurs de l'apprentissage par l'expérience le 1<sup>er</sup> février 2018. Il est attendu que chaque conseil scolaire aura embauché une coordonnatrice ou un coordonnateur et que cette personne sera prête à commencer à travailler au plus tard le 16 mars 2018.

La coordonnatrice ou le coordonnateur de l'apprentissage par l'expérience :

- o fournira un leadership, une orientation et un soutien au niveau du conseil scolaire afin d'intensifier la mise en œuvre du programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie de chaque école et l'élargissement de l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté pour les élèves de la maternelle à la douzième année et les apprenantes et apprenants adultes;
- o possèdera une expertise en matière d'équité et d'inclusion, de planification stratégique, de développement de partenariats et de gestion de projet; et
- o travaillera de concert avec le leader pour l'efficacité des écoles, le leader pour la réussite des élèves, le responsable de l'éducation de l'enfance en difficulté, le responsable de l'éducation autochtone, les porteurs de différents dossiers au niveau du conseil scolaire (p. ex., PAJO, MHS, éducation coopérative), ainsi que le personnel enseignant et la direction des écoles.

N.B. Le financement du poste de coordonnatrice ou coordonnateur de l'apprentissage par l'expérience est calculé au prorata pour 2017-2018 et ce, à partir du 1<sup>er</sup> février 2018 au plus tôt. À cette fin, le Ministère fournira un formulaire en ligne pour que les conseils scolaires puissent entrer le nom et la date de début du travail de leur coordonnatrice ou coordonnateur. Ce formulaire sera communiqué directement aux conseils scolaires dans un proche avenir. Tout financement non utilisé pour le salaire de la personne à la coordination (c'est-à-dire, en raison d'une date de début plus tardive) peut être utilisé pour appuyer des activités supplémentaires décrites à l'annexe A.

Le financement se poursuivra au cours des trois prochaines années scolaires, soit 6 millions de dollars en 2018-2019, 6 millions de dollars en 2019-2020 et 6 millions de dollars en 2020-2021, le montant pour le poste de coordination étant calculé au prorata seulement pour la présente année et ce, selon la date de début de travail de la personne retenue.

**ii) Soutiens supplémentaires pour fournir des occasions d'apprentissage par l'expérience efficaces (6,1 millions de dollars)**

- Les conseils scolaires recevront un financement pour promouvoir la participation des élèves, encourager la participation de partenaires communautaires et renforcer la capacité des enseignantes et enseignants à planifier, mettre en œuvre et évaluer des occasions d'apprentissage par

l'expérience axé sur la communauté qui contribuent aussi à la planification d'apprentissage, de carrière et de vie des élèves.

- Les conseils scolaires recevront un financement pour la participation à des séances de perfectionnement professionnel régionales, afin de soutenir l'élargissement de l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté.
- Les conseils scolaires offriront des occasions d'apprentissage par l'expérience répondant aux besoins et aux intérêts de divers groupes d'élèves, notamment les élèves autochtones, les enfants et les jeunes pris en charge, les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation et les élèves qui recherchent des occasions de réengagement.

**iii) Projets d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté (0,5 million de dollars)**

- Un financement continu sera accordé aux conseils scolaires pour soutenir la prestation de projets novateurs d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté par l'entremise d'un appel de propositions.
- Tous les projets devront fournir des expériences qui sont pertinentes et pleinement accessibles à des élèves dont les communautés, les aptitudes et les milieux sont variés.
- Les domaines d'intérêt particuliers comprennent :
  - o des projets auxquels participent des élèves de la maternelle à la huitième année;
  - o des projets axés sur le Nord et les régions rurales; et
  - o des projets d'éducation coopérative novateurs qui permettent aux élèves d'orienter leur propre apprentissage.

**iv) Améliorations du soutien de l'apprentissage par l'expérience pour les adultes (0,75 million de dollars)**

Le Ministère tient à s'assurer que les apprenantes et apprenants adultes ont accès à des occasions d'apprentissage par l'expérience de qualité à la fois adaptées et convenant à leurs besoins. À l'appui de cet engagement, un financement a été réservé pour contribuer à accroître la participation, la réussite et le bien-être des apprenantes et apprenants adultes grâce à des occasions d'apprentissage par l'expérience innovatrices, significatives et robustes, tout en contribuant à accroître la capacité des professionnels dans ce secteur.

Les conseils scolaires et les écoles ont été invités à présenter des propositions de projets axés sur les besoins et les objectifs des apprenantes et apprenants adultes favorisant des occasions d'apprentissage et d'enseignement à l'extérieur de la salle de classe dans le cadre de programmes d'éducation des adultes. Pour de plus amples renseignements,

veuillez vous reporter à la note de service intitulée « [Apprentissage par l'expérience pour les adultes : Appel de propositions pour les projets de 2017-2018](#) ».

**v) Développement de ressources**

Le développement de ressources pour le personnel enseignant à tous les cycles et dans une large gamme de champs d'études est entamé dans le but d'élargir et d'approfondir la compréhension et l'utilisation de l'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté en tant qu'approche pédagogique efficace.

**b) Élargissement du Programme de Majeure Haute Spécialisation (10,1 millions de dollars)**

Le Ministère appuiera les conseils scolaires pour accroître la participation provinciale générale du programme de la Majeure Haute Spécialisation (MHS) de 14 % à 25 % parmi les élèves de onzième et douzième années. Le programme aide les élèves des écoles secondaires dans la planification de leur apprentissage, de leur carrière et de leur vie en leur donnant une occasion de se concentrer sur un cheminement de carrière correspondant à leurs habiletés et intérêts. Le soutien à l'élargissement inclut :

- le financement pour le personnel (p. ex., frais de suppléance pour activités professionnelles des enseignantes et enseignants, soutien administratif);
- la sensibilisation au programme et la promotion auprès de groupes d'apprenantes et d'apprenants ciblés;
- l'apprentissage professionnel pour le personnel enseignant et les responsables au niveau des conseils scolaires;
- le processus de demande, de révision et d'approbation du programme; et
- les rapports des conseils scolaires sur la mise en œuvre du programme, la participation et le rendement des élèves, et les données sur la réussite.

Le financement accordé aux conseils scolaires se présentera sous la forme d'une combinaison de Subventions pour les besoins des élèves (SBE) et de paiements de transfert. Le montant des paiements de transfert peut varier suivant la confirmation de vos programmes et l'effectif réel des élèves pour l'année scolaire 2017-2018. Consultez la note de service concernant votre conseil scolaire intitulée « Financement du Programme de Majeure Haute Spécialisation (MHS) – 2017-2018 » pour de plus amples renseignements.

Le financement de l'élargissement au-delà du montant existant de 25,3 millions de dollars pour contribuer à l'atteinte de la cible de 25 % de participation se poursuivra avec 15,6 millions de dollars en 2018-2019, 18,1 millions de dollars en 2019-2020 et 18,1 millions de dollars en 2020-2021.

**c) Cours en plein air (17,1 millions de dollars)\***

Le financement au moyen des Subventions pour les besoins des élèves de 2017-2018 pour le soutien des cours en plein air permet d'offrir aux élèves des occasions d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté en plein air. De telles expériences encouragent les élèves à participer à des activités physiques et saines.

On devra en particulier s'assurer que les expériences en plein air sont pertinentes et pleinement accessibles aux élèves dont les communautés, les aptitudes et les milieux sont variés et qu'elles respectent les directives de l'OPHEA et les protocoles de sécurité des conseils scolaires.

\* Ce financement a déjà été versé dans la SBE de 2017-2018 et ne fait donc pas partie du nouveau financement pour le développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Il a plutôt été inclus dans la présente note de service pour démontrer l'alignement des cours en plein air avec les initiatives financées pour le développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée.

## **PROMOTION DE MULTIPLES CHEMINEMENTS DE CARRIÈRE, HABILITÉS ET COMPÉTENCES**

La réalité de notre économie mondiale en rapide évolution engendre une évolution constante des emplois et des carrières. Pour que nos élèves soient le mieux possible préparés à cet environnement toujours changeant, il est important de soutenir le développement de compétences globales – attitudes, connaissances et habiletés transférables – et de les exposer à une vaste gamme de carrières, à la fois traditionnelles et non traditionnelles, et de cheminements non linéaires. En réponse aux recommandations du rapport pour le développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, nous sommes résolus à travailler en collaboration avec le personnel scolaire, les partenaires de la communauté et d'autres ministères pour trouver de nouvelles façons de présenter aux élèves des carrières et des cheminements différents et de soutenir des approches innovatrices à l'enseignement et à l'apprentissage qui favorisent le développement de compétences globales.

### **a) Discussions approfondies autour de la planification d'apprentissage, de carrière et de vie : perfectionnement professionnel pour le personnel scolaire (1 million de dollars)**

Au cours des mois de février et de mars 2017, le ministère de l'Éducation (EDU), travaillant conjointement avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP), a organisé des séances d'apprentissage professionnelles intitulées *Une discussion approfondie autour de la planification d'apprentissage, de carrière et de vie*. Ces séances ont marqué le début d'une stratégie de perfectionnement professionnel de cinq ans visant à promouvoir un dialogue et à créer une culture dans les écoles selon laquelle les élèves valorisent la planification d'apprentissage, de carrière et de vie et les membres du personnel enseignant se considèrent comme des participants importants à la mise en œuvre d'un programme complet et continu de planification d'apprentissage, de carrière et de vie.

La deuxième partie de ces séances régionales sera offerte en 2017-2018. Elle constituera un forum pour les équipes des conseils scolaires, les équipes-écoles, EDU et le MESFP pour le partage de pratiques efficaces pour contrer les défis de mise en œuvre ainsi que le partage de pratiques exemplaires associées à la prestation de programmes d'apprentissage, de carrière et de vie qui aident les élèves à devenir des citoyens compétents et engagés au sein d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. D'ici peu, nous inviterons une équipe de chaque conseil scolaire, incluant des représentants des conseils scolaires anciennement responsables des communautés d'apprentissage



professionnelles du programme Tracer son itinéraire vers la réussite, à se joindre aux équipes de planification régionales de ces séances.

**b) Cours Exploration de carrière (0,5 million de dollars)**

Le Ministère poursuivra et élargira les projets d'exploration de carrière pour inclure une représentation de chaque conseil scolaire et mettra l'accent sur une promotion et une évaluation efficaces des compétences transférables dans quatre domaines : littératie financière, littératie numérique, planification des itinéraires et, innovation, créativité et entrepreneuriat.

Dans un esprit de collaboration, ces projets ont pour but de :

- fournir des renseignements pour la révision du curriculum du cours Exploration de carrière;
- accroître la capacité pour l'enseignement et l'évaluation des compétences transférables;
- engager des enseignantes et enseignants du cours Exploration de carrière dans des activités d'apprentissage professionnel significatives qui soutiennent la pratique innovatrice; et
- faciliter le partage des enquêtes dans le cadre de stratégies d'enseignement de l'exploration de carrière.

**c) Projet pilote pour l'enfance en difficulté afin d'appuyer les transitions vers les voies postsecondaires des élèves ayant une déficience intellectuelle (478 000 \$)**

Conformément à la stratégie [Accès aux talents : Stratégie ontarienne d'emploi pour les personnes handicapées](#), le ministère de l'Éducation demandera à une coordonnatrice ou un coordonnateur de la transition de deux conseils scolaires de travailler avec leurs conseils scolaires respectifs en collaboration avec des organismes communautaires et des employeurs, afin d'aider les élèves ayant une déficience intellectuelle à améliorer leurs résultats scolaires en facilitant la transition au travail, à la communauté ou aux études postsecondaires.

De plus, ces deux coordonnatrices et coordonnateurs de la transition dirigeront un collectif d'apprentissage professionnel provincial incluant six autres conseils scolaires dans le but de partager des pratiques exemplaires, des ressources et des outils contribuant aux transitions réussies vers le postsecondaire pour les élèves ayant une déficience intellectuelle. On examine à l'heure actuelle comment partager par la suite ces pratiques exemplaires à l'échelle de la province.

**d) Projets pilotes pour les programmes à double reconnaissance de crédit pour les adultes (1 million de dollars)**

Les programmes à double reconnaissance de crédit (DRC) permettent aux élèves du palier secondaire de suivre des cours d'apprentissage ou collégiaux qui sont à la fois reconnus pour l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) et d'un certificat, diplôme ou grade du palier postsecondaire, ou encore d'un certificat d'apprentissage.

En 2017-2018, un financement a été approuvé pour offrir des cours à DRC aux apprenantes et apprenants adultes âgés de 21 ans ou plus. Les cours à DRC destinés aux adultes s'ajoutent aux programmes à DRC existants. La stratégie multiministérielle pour l'éducation des adultes de l'Ontario vise à ce que l'éducation des adultes de l'Ontario devienne plus axée sur l'apprenante ou l'apprenant. Les possibilités offertes aux adultes de suivre des cours à DRC appuient l'engagement de l'Ontario de développer un système d'éducation pour les adultes fluide et centré sur l'apprenante et l'apprenant, qui rejoint un plus grand nombre d'adultes souhaitant terminer leurs études secondaires et faire une transition harmonieuse vers des études postsecondaires.

Le groupe cible est constitué d'adultes qui ont besoin du soutien supplémentaire offert par les programmes à double reconnaissance de crédit afin d'obtenir leur DESO et réussir leur transition vers les études postsecondaires. L'obtention du diplôme doit être à la portée des élèves, qui doivent posséder les capacités nécessaires pour réussir des études collégiales ou un apprentissage, et avoir 21 ans ou plus. Voir la note de service de l'IJECT intitulée « [Demande de propositions pour des programmes pilotes à double reconnaissance de crédit pour adultes, 2017-2018](#) » pour de plus amples renseignements.

e) **Fonds pour l'innovation dans l'apprentissage (FIA) et compétences globales (10 millions de dollars)\***

Tel qu'indiqué dans la note de service intitulée « [Le nouveau Fonds pour l'innovation dans l'apprentissage \(FIA\)](#) », le Ministère investit 10 millions de dollars par an pour favoriser une plus grande innovation dans l'apprentissage et l'enseignement, afin d'appuyer le développement de compétences globales chez les élèves. Le FIA finance les conseils scolaires pour :

- les innovations en matière d'apprentissage et d'enseignement (« projets d'innovation ») qui contribueront à favoriser un apprentissage en profondeur et le développement de compétences globales chez les élèves;
- des possibilités de perfectionnement professionnel qui permettent aux enseignantes et enseignants de faciliter des expériences favorisant un apprentissage en profondeur et le développement de compétences globales chez les élèves.

\* Ce financement a déjà été versé par l'entremise de lettres d'ententes cet automne et ne fait donc pas partie du nouveau financement pour le développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Il a plutôt été inclus dans la présente note de service pour démontrer l'alignement des cours en plein air avec les initiatives financées pour le développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée.

## **RECHERCHE, SUIVI ET ÉVALUATION**

La recherche, le suivi et l'évaluation jouent un rôle important dans la prise des décisions et le soutien des stratégies de mise en œuvre visant à atteindre nos buts collectifs. Bien que les méthodes de communication utilisées pour chacune des stratégies mentionnées ci-dessus puissent être de nature, de portée et de forme différentes, les rétroactions et les données recueillies seront utilisées pour apporter un meilleur soutien à nos élèves. Des détails concernant chaque rapport seront fournis.

Les informations pouvant être recueillies au sujet de la participation des élèves au processus de planification d'apprentissage, de carrière et de vie, et les réflexions tirées de leurs portfolios et de leurs plans d'itinéraire d'études sont importantes. Elles peuvent représenter la voix des élèves et renseigner le personnel scolaire pour la co-construction d'occasions d'apprentissage qui répondent aux besoins et champs d'intérêt des élèves.

Un résumé condensé des rapports à soumettre est donné ci-dessous :

<b>Initiative</b>	<b>Outil de communication</b>	<b>Date limite</b>
Programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie	PRARE	Rapport final (juillet 2018)
Soutien accru de l'apprentissage par l'expérience M-12 <sup>e</sup>	PRARE	Janvier 2018 Juillet 2018
Projets d'apprentissage par l'expérience axé sur la communauté	Selon le processus de la demande	31 août 2018
Apprentissage par l'expérience pour les adultes	Selon le processus de la demande	31 août 2018
Élargissement du programme de la Majeure Haute Spécialisation	SACD	Rapports multiples
Cours en plein air	PRARE	Juillet 2018
Projet pilote pour l'enfance en difficulté pour le soutien des transitions	Selon le processus de la demande	Septembre 2018
Projets pilotes de cours à DRC pour les adultes	SACD	Rapport intérimaire (mars 2018, rapport final (juillet 2018)
Fonds pour l'innovation de l'apprentissage (FIA) et compétences globales	À déterminer	Juillet 2018

## **PROCHAINES ÉTAPES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE MAIN-D'ŒUVRE HAUTEMENT QUALIFIÉE**

Au cours des semaines et mois prochains, EDU et le MESFP, les équipes des conseils scolaires et les partenaires communautaires travailleront ensemble pour planifier les diverses composantes de la mise en œuvre de la Stratégie pour le développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Le travail de mise en œuvre découlant de celle-ci et particulièrement son apport pour appuyer les élèves dans leur planification d'apprentissage, de carrière et de vie sont complexes, et le Ministère recherche la cohérence en réduisant le nombre d'initiatives distinctes et en travaillant étroitement avec les bureaux régionaux de la Direction des services régionaux et les agents régionaux du rendement des élèves. Vous souhaitez peut-être explorer des pistes ou enrichir les efforts déjà en place qui correspondent à ces objectifs d'apprentissage généraux et à d'autres activités liées aux initiatives ministérielles.

N'hésitez pas à poser des questions et à communiquer avec le personnel du Ministère, tout particulièrement avec ceux des bureaux régionaux qui sont rattachés à votre conseil scolaire, pendant que vous étudiez le contenu de cette note de service et continuez à planifier pour l'année scolaire 2017-2018. Le Ministère organisera des webinaires pour faire le suivi de cette note de service, afin de fournir une vue d'ensemble et de répondre à vos questions.

Si vous avez des questions ou avez besoin de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Luc Davet, directeur par intérim, Division de la réussite, de l'enseignement et de l'apprentissage en langue française à [luc.davet@ontario.ca](mailto:luc.davet@ontario.ca), 416 325-9072 ou avec Marg Connor, directrice, Direction de la mise en œuvre des programmes à [marg.connor@ontario.ca](mailto:marg.connor@ontario.ca), 416 325-2564.

Nous tenons à nous assurer que tous les élèves, dès leur plus jeune âge, bénéficient d'occasions équitables de développement de leurs compétences et de leurs habiletés afin qu'ils puissent faire des choix éclairés, et soient exposés à des expériences pratiques leur permettant d'identifier et de poursuivre leurs passions et d'explorer des cheminements vers l'apprentissage, le collège, l'intégration communautaire, l'université et le milieu de travail. Lorsque nous aidons des élèves à faire des choix éclairés, nous encourageons le développement d'une estime de soi et d'un esprit forts, favorisons le bien-être et les mettons en meilleure position pour réaliser leur plein potentiel.

Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec vous pour soutenir le bien-être et la réussite des élèves.

*Originale signée par*

---

Denys Giguère  
Sous-ministre adjoint  
Division de la réussite, de  
l'enseignement et de l'apprentissage  
en langue française

*Originale signée par*

---

Cathy Montreuil  
Sous-ministre adjointe  
Division du rendement des élèves

*Originale signée par*

---

Richard Franz  
Sous-ministre adjoint, par intérim  
Division de la planification des systèmes,  
de la recherche et de l'innovation

*Originale signée par*

---

Martyn Beckett  
Sous-ministre adjoint  
Division du soutien aux élèves  
et des services régionaux

**Pièces jointes :**

1. Annexe 1 : Tableau des moyens de financement

c.c. Denise Dwyer, sous-ministre adjointe, Division de l'éducation autochtone et du bien-être

Erin McGinn, sous-ministre adjointe, Division des politiques et des innovations relatives à la main-d'œuvre

## Financement pour le soutien des recommandations pour le développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée

Composante	Description	Investissement provincial
<p>Améliorations pour le soutien de l'apprentissage par l'expérience : M-12<sup>e</sup></p>	<p>Le financement pour l'appel de propositions visant l'apprentissage par l'expérience se chiffre à 500 000 \$ pour les projets approuvés par les conseils scolaires et provient d'un paiement de transfert.</p> <p>Chaque conseil scolaire recevra une allocation annuelle (calculée au prorata) qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• financement d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur de l'apprentissage par l'expérience par conseil scolaire s'effectuant au moyen d'un montant de base de 83 050 \$* sous forme de paiement de transfert;</li> <li>• financement de la participation à une séance régionale d'apprentissage professionnel; et</li> <li>• fonds supplémentaires pour le soutien d'activités entrant dans les catégories suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ participation des élèves (minimum de 30 %);</li> <li>○ accroissement de la capacité du personnel enseignant (minimum de 20 %); et</li> <li>○ promotion de la participation de partenaires communautaires** (maximum de 35 %).</li> </ul> </li> </ul> <p>* C'est l'allocation annuelle. En 2017-2018, ce montant sera calculé au prorata pour coïncider avec la date de début de travail réelle de la coordonnatrice ou du coordonnateur.</p> <p>** Cette portion pourrait permettre l'embauche d'employés supplémentaires qui se chargeraient uniquement des relations avec les communautés au nom du conseil scolaire et de ses écoles.</p> <p>Le financement des projets d'apprentissage par l'expérience pour les apprenantes et apprenants adultes est réalisé par le biais de paiements de transfert et s'élève à 750 000 \$ pour les projets approuvés des conseils scolaires.</p>	<p>10,25 millions de dollars</p>
<p>Élargissement du programme de Majeure Haute Spécialisation</p>	<p>Les fonds accordés aux conseils scolaires se présenteront sous la forme d'une combinaison de SBE et de paiements de transfert. Le montant des paiements de transfert peut varier suivant la confirmation de vos programmes et l'effectif réel des élèves pour l'année scolaire 2017-2018.</p>	<p>10,1 millions de dollars</p>

<b>Composante</b>	<b>Description</b>	<b>Investissement provincial</b>
Cours en plein air	Financement fourni au moyen de la SBE, qui est établi en fonction d'un montant fixe de 5 000 \$ par conseil scolaire, le reste étant proportionnellement attribué selon une allocation par élève en fonction de l'effectif quotidien moyen, soit 5 000 \$ par conseil scolaire + (8,51 \$ x EQM 2017-2018).	17,1 millions de dollars
Discussion approfondie autour de la planification d'apprentissage, de carrière et de vie	Financement pour couvrir les frais de suppléance afin que le personnel enseignant puisse assister à des séances régionales de perfectionnement professionnel.	1 million de dollars
Cours Exploration de carrière	Financement pour couvrir les frais de suppléance et des frais de déplacement liés à la participation des enseignantes et enseignants à des projets d'exploration de carrière en 2017-2018 (au moyen d'un paiement de transfert).	0,5 million de dollars
Projet pilote pour l'enfance en difficulté pour le soutien des transitions	Un financement pour un projet pilote pour l'enfance en difficulté pour le soutien des transitions vers les voies postsecondaires pour les élèves ayant une déficience intellectuelle est alloué grâce à un paiement de transfert de 104 000 \$ aux conseils scolaires responsables (2) et de 45 000 \$ aux conseils scolaires qui les appuient (6).	478 000 \$
Projet pilote de programmes à DRC pour adultes	Financement pour le soutien de programmes à DRC pour les apprenantes et les apprenants adultes en 2017-2018. Ces fonds sont distribués à des collèges et à des conseils scolaires approuvés par l'intermédiaire du CODE.	1 million de dollars
Fonds pour l'innovation de l'apprentissage	Financement pour le soutien de projets d'innovation et d'apprentissage professionnel du personnel scolaire	10 millions de dollars
Orientation et formation au cheminement de carrière	Financement pour couvrir les frais de suppléance et des frais de déplacement liés à la participation des enseignantes et enseignants participant en 2017-2018 à des projets d'exploration de carrière (au moyen d'un paiement de transfert).	0,5 million de dollars